



DNCG - Commission de Contrôle des Clubs Professionnels

Auteur Jacques LAGNIER

Date 21/08/2007

Réunion du	7 mars 2007
Président	François PONTHEU

Présents	Claude ARCHAMBAULT, Bernard BAILLOUX, Roger BARRABES, Alain BELSOEUR, Frédéric BOLOTNY, Henri CAMOUS, Jean-Claude GRAND, Jacques LAGNIER, Richard OLIVIER, Maxime PETIET, Gilbert PITHILOUD, François PONTHEU, Christian POUVIOT, Denis PROVOST, Alain ROZEC, Bernard YVRANDE
Excusés	Laurent PATE
Assistent	Corinne BEILLON, Sandrine JALLET, Yann DUCLOS

Sommaire

Organisation de la réunion plénière.....	2
Auditions de Clubs	2
1. OLYMPIQUE DE MARSEILLE	2
2. OGC NICE	2
Informations diverses	2
1. TOULOUSE FC / Yacine ABDESSADKI	2
2. FC NANTES /Julio Cesar CACERES	2
Décisions sur homologations de contrats et d'avenants pour la saison 2006-2007	2
1. CHAMOIS NIORTAIS F.C.	2
Décisions sur homologations de contrats et d'avenants pour la saison 2007/2008.....	3
1. S.M. CAEN	3
2. LA BERRICHONNE DE CHATEAUROUX	3
3. LE HAVRE A.C.	3
4. CHAMOIS NIORTAIS FC	3
5. A.S. SAINT- ETIENNE	3
6. TOULOUSE FC	3

Organisation de la réunion plénière

La Commission prend connaissance de l'ordre du jour et de l'organisation de la réunion plénière de la DNCG devant se tenir les 30 et 31 mars 2007 au siège de la FFF.

Auditions de Clubs

1. OLYMPIQUE DE MARSEILLE

La Commission entend, à la demande de la Ligue de Football Professionnel, en application de l'article 102 de ses règlements, Mlle Séverine GRANDEMANGE, Responsable du Conseil de Gestion, mandatée par M. Pape DIOUF, Président du Directoire, M. Harald SVAIN, Conseiller sportif de M. KACHKAR et Me Frédéric MOREAU, Avocat représentant M. KACHKAR, sur les conditions juridiques et financières du projet de reprise de l'OM par M. Jack KACHKAR.

L'absence à l'audition de ce jour d'un mandataire social, de l'actuel actionnaire, et du repreneur potentiel, n'a pas permis à la DNCG de remplir cette mission.

La DNCG a décidé de re-convoquer à une date prochaine à déterminer l'Olympique de Marseille, son actionnaire et le repreneur potentiel, afin de s'assurer, dans les conditions de son règlement, de la pérennité du groupement sportif, garantie aujourd'hui par l'actionnariat en place.

2. OGC NICE

La Commission entend MM. Maurice COHEN, Président, Jacques GALLO, Expert-Comptable et Eric DELACCASA, Directeur Financier, sur la situation générale de ce club.

Informations diverses

1. TOULOUSE FC / Yacine ABDESSADKI

La Commission accuse réception du dossier transmis par la Commission Juridique de la LFP.

2. FC NANTES / Julio Cesar CACERES

La Commission décide de convoquer le club lors de sa prochaine réunion, pour entendre ses observations.

Décisions sur homologations de contrats et d'avenants pour la saison 2006-2007

1. CHAMOIS NIORTAIS F.C.

SEIDOU Edson (Contrat aspirant) : avis favorable

Décisions sur homologations de contrats et d'avenants pour la saison 2007/2008

1. S. M. CAEN

BIAOU David (Contrat stagiaire + Avenant n°1) : avis favorable
INEZ Romain (Contrat stagiaire + Avenant n°1) : avis favorable
PIVARD Dylan (Contrat stagiaire + Avenant n°1) : avis favorable

2. LA BERRICHONNE DE CHATEAUROUX

KONE Lamine (Contrat elite + Avenant n°1) : avis favorable

3. LE HAVRE A.C.

CHALALI Mohamed (Contrat stagiaire + Avenant n°1) : avis favorable

4. CHAMOIS NIORTAIS FC

BONENFANT Rémi (Contrat stagiaire) : avis favorable
CHAPUIS Johann (Avenant n° 2) : avis favorable
COUTURIER Malik (Avenant n° 5) : avis favorable
FERRIER Romain (Avenant n° 3) : avis favorable
FRADIN Karim (Avenant n° 3) : avis favorable
GAGNIER Laurent (Avenant n° 2) : avis favorable
GONZALEZ Arnaud (Avenant n° 2) : avis favorable
LEROY Benoit (Avenant n° 4) : avis favorable
PERIATAMBEE Jacques Désiré (Avenant n° 2) : avis favorable
RIVIERE Jean-Francois (Avenant n° 3) : avis favorable

5. A. S. SAINT- ETIENNE

BENALOUANE Yohan (1er Contrat professionnel + Avenant n°1) : avis favorable
FAYE Maodomalick (1er Contrat professionnel + Avenant n°1) : avis favorable

6. TOULOUSE FC

CHERFA Walid (1er Contrat professionnel + Avenant n°1) : avis favorable